FICHE DE POSTE

RESERVISTE ANIMATEUR-ACCOMPAGNATEUR JDC NG

DESCRIPTION DU POSTE
Formation d'emploi (FE) : centre du service national et de la jeunesse en Nouvelle-Calédonie (CSNJ-NC) Quartier Gally-Passebosc, rue Olry, Nouméa
Nature du poste / Code emploi : **Animateur Accompagnateur JDC**
Durée de l'ESR [année(s) + jours] : contrat de 1 à 5 ans, **20 à 37 jours d'activité par an**
Conditions d'exécution : restauration sur place, hébergement compris si la mission l'exige
Personne responsable (grade, nom, tél.) : **Mme Fanny CAFIERO : 29.27.31 ou 29.28.78**

EMPLOI DANS LE POSTE DU RÉSERVISTE
Grade : sergent/maitre ou maréchal des logis à capitaine/lieutenant de vaisseau
La journée défense et citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tous les Français, femmes et hommes et doit s'effectuer entre 16 et 25 ans. La direction du service national et de la jeunesse est chargée de la mise en œuvre de cette journée avec la participation coordonnée des armées, directions et services (ADS) et de la gendarmerie nationale. La JDC constitue un enjeu primordial pour la diffusion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française et aux fins de recrutement militaire et civil du MINARM. Au cours des sessions de JDC, le réserviste animateur accompagnateur est placé sous l'autorité du chef de session, personnel de la DSNJ. Il aura pour mission : 1) d'accompagner et guider un groupe de jeunes toute la journée et d'être capable de répondre à des questions, portant sur les métiers des armées, direction et services et la culture militaire 2) de co-animer des ateliers thématiques tels que tir sportif laser et jeux décision défense. Le réserviste animateur accompagnateur est tenu d'être présent sur le site dès le matin 7h jusqu'à 17h. Le réserviste animateur accompagnateur devra faire preuve de réelles qualités pédagogiques pour susciter l'intérêt de jeunes appelés tout au long de la journée et aura à cœur de favoriser l'interactivité, les échanges et de donner une impression positive des armées. Le réserviste animateur accompagnateur, du grade de sergent à lieutenant selon le niveau d'études si réserviste spécialiste ou du grade d'adjudant à capitaine si réserviste opérationnel, recevra une formation préalable obligatoire visant à obtenir les prérequis pédagogiques nécessaires à sa mission. Cette formation se déroulera principalement sur Nouméa. Cette formation durera 2 à 6 jours et pourra être complétée en fonction des évolutions du contenu de la JDC. Les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration (réservation par l'administration ou remboursement aux tarifs règlementaires). La planification des JDC est cyclique et organisée en trois périodes annuelles et prend en compte les désidératas des animateurs pour leur donner un préavis suffisant (60 jours) et la possibilité de s'organiser par rapport à leurs autres activités. Les JDC seront à animer prioritairement dans le bassin de vie (résidence personnelle, zone d'affectation) de l'animateur, les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration, le déjeuner sera pris avec les jeunes.

Au surplus de la **solde**/rémunération à percevoir, montant afférent au grade militaire du **réserviste (de 85€ à 124€ brut**), par journée d'activité réalisée, l'animateur percevra **l'indemnité d'appel de préparation à la défense** (montant actuel de 53,36€ par journée complète).

Seule la solde de réserviste, soumise aux prélèvements sociaux des fonctionnaires, donne **droit à pension de retraite.**

Il pourra également bénéficier des mesures suivantes, sous réserve d'en remplir les conditions : aide à l'inscription pédagogique dans un établissement professionnel ou supérieur, prime de fidélité, prime de participation au financement du permis de conduire.

Expérience et qualités souhaitées :

- capacité à créer du lien et à instaurer un dialogue avec les jeunes ;
- capacité à s'acculturer aux armées, directions et services ;
- prise de parole en public, aisance orale, clarté, concision, adaptabilité ;
- sens pédagogique, maitrise des outils numériques ;
- appétence et expérience de l'animation de groupe ;
- goût des relations humaines, écoute active, bienveillance ;
- exemplarité, neutralité ;
- motivation et investissement ;
- rigueur et ponctualité.

Âge : de 20 à 45 ans, une proximité générationnelle sera valorisée.

Personnes à contacter pour renseignements complémentaires :

Mme Fanny CAFIERO : 29.27.31 ou 29.28.78

Pour candidater : Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse mail suivante :

csnj-nouvelle-caledonie.reserviste.fct@intradef.gouv.fr

Les entretiens se dérouleront sur convocation au CSNJ-NC à Nouméa.

Formation prévisible 2ème semestre 2025.

CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE RÉSERVISTE

PIECES FOURNIES PAR LE CANDIDAT

1) **certificat médico-administratif établi par un médecin du service de santé des armées, en cours de validité, avec aptitude générale au service si nécessaire**, sur demande de l'employeur qui aura orienté le candidat vers l'antenne d'expertise médicale initiale (AEMI) du SSA la plus proche.

2) **justificatif de situation militaire**

- soit en produisant le certificat individuel de participation à la JAPD, JDC ou JDM ;

- soit en sollicitant la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) d'Orléans à l'adresse suivante : **dsnj-br.charge-regle.fct@intradef.gouv.fr** en joignant la carte d'identité et l'acte de naissance, pour les hommes nés à partir du 1er janvier 1979, pour les femmes à partir du 1er janvier 1983 ;

- soit en sollicitant le centre des archives du personnel militaire (CAPM) de Pau à l'adresse suivante : **capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr** en joignant la carte d'identité et l'acte de naissance pour les hommes nés jusqu'au 31 décembre 1978, pour les femmes jusqu'au 31 décembre 1982.

3) **lettre manuscrite de l'intéressé datée et signée**

Elle doit stipuler son intérêt pour servir au sein de la formation en qualité de spécialiste animateur en précisant toutefois que ce recrutement au titre de l'article L. 4221-3 n'autorise ni l'avancement, ni l'accès à l'honorariat du grade.

4) **CV récent et détaillé**

Mentionnant l'emploi actuel et son statut exact (secteur privé, fonctionnaire ou en recherche d'emploi). Tous les sigles, acronymes et autres abréviations doivent être développés.
Un arrêté de nomination doit être joint s'il est fonctionnaire.

5) **photocopies des titres et/ou diplômes**

Diplôme le plus élevé ou attestations de stage figurants dans le CV doivent être transmis.

6) **extrait d'acte de naissance**

7) **binationaux, fournir une attestation de non engagement dans une armée étrangère**

8) **attestation sur l'honneur de non appartenance à la réserve citoyenne**

9) **RIB**

10) **Copie de la carte CAFAT**